

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

TROISIEME SESSION ORDINAIRE de 1952
Séance du JEUDI 11 SEPTEMBRE 1952

La séance est ouverte à 10 H.15' sous la présidence de Monsieur VALLON HOARAU Maxime, Premier Adjoint faisant fonctions de Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur Raymond PARIS est désigné comme Secrétaire pour la séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents: MM. VALLON HOARAU Maxime - PARIS Raymond - Mme DUFOURG Paul - Mme CHASSAGNE Raoul - M. VELOUPOULLE Antoine - Melle LAURET Solange - MM. LAWSON Raymond - FERRERE Michel - DUPOY Raphaël - GAUVIN Félix - Mme MINATCHY Jules - MM. LAMBERT René - MITTRA Georges.

Arrivé au cours de la séance: M. SAUGER Dominique.

Absent excusé: M. MAUREAU Charles.

Absents: MM. SALEZ Léonce - COUILLOUX Romain - PARUTA Pierre - PINGUET Jean - de la HOGUE Amédée - Melle ADELIN Paule - MM. HOARAU Edouard - VERGOZ Maurice Emile - COLLET Julien - LAPIERRE Henri - Mme AMELIN Raoul - M. GIVIN Jules - Mme CEROU Raphaël.

Hors du Département: MM. OLIVIER Jules - REVEST Ludovic - RICHARD François.

Le Maire constate que le Conseil Municipal réuni sur seconde convocation peut délibérer quel que soit le nombre de Conseillers présents.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de notre haute considération.

2°) du projet de convention et du marché de gré à gré (pièces annexes).

M. LAWSON. - Est-ce que l'E.E.R. ne peut pas prendre à sa charge 50 % du montant de la dépense.

M. PARIS répond qu'il s'agit d'une nouvelle réparation imposée par les crues de mars dernier.

Le MAIRE. - Je mets aux voix le projet de convention et le marché de gré à gré relatifs à la réfection de la partie de la digue de la Rivière Saint-Denis au droit de la Centrale électrique.

Approuvé à l'approbation de
M. le Maire
le 15 octobre 1952
le Secrétaire Général
et de Division délégué
: Bruset

Adopté à l'unanimité

Approuvé
M. le Maire le 15 octobre 1952
P. le Maire et par délégation
le Secrétaire Général p. i.
signé : Chateaubert